Image not found or type unknown

Loi et les site marchand sur le net

Par **Phytou**, le **11/01/2008** à **14:54**

Bonjour,

Voila je souhaiterais crée un site marchand sur le net, pour pouvoir revendre mes creations.
Mais je ne sais pas si j'ai ce droit, si oui doige d'eclaré au impots?
Ou il y a t il un montant a partir du quel je doit déclaré mes revenues?
Apartir de combien de chiffre d'affaire je suis considéré comme une entreprise?

Merci pour toute les information que vous pouréz m'apporter.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés